

# Concours Infirmier 2014

## Epreuve de Culture Générale

**Ipsi de l'Aigle - Flers**

**Durée : 2 heures**

### La crémation, une rupture anthropologique majeure

C'est un changement d'une rapidité fulgurante pour des pratiques qui remontent à la nuit des temps et constituent l'essence des sociétés humaines : les rites funéraires. Alors que les morts étaient inhumés depuis des milliers d'années, la crémation est devenue un phénomène de masse en France en une génération. Aujourd'hui, 32 % des décédés sont crématisés (le mot incinérer est jugé trop trivial par les spécialistes). Le taux dépasse 50 % dans les grandes villes. Selon un sondage Ipsos effectué auprès de 1 009 personnes pour les services funéraires de la Ville de Paris et paru le 17 octobre, une majorité des Français souhaitent y avoir recours (53 % contre 47 % pour une inhumation).

Il s'agit surtout d'une rupture anthropologique majeure. Comment expliquer un bouleversement aussi profond et rapide ? Le coût moins important est une explication très partielle. La perte d'influence de la religion catholique qui, contrairement au protestantisme, est attachée à la permanence du corps après la mort, est sans doute un facteur plus important. Le sondage d'Ipsos en témoigne. Les croyants et pratiquants préfèrent largement l'inhumation (75 %), tandis que les non-croyants et les athées choisissent la crémation (69 %). Cette dernière est cependant tolérée par l'Église catholique depuis 1963.

D'autres évolutions de mentalités participent de ce succès. « Notre société idéalise le corps qui est maîtrisé jusqu'à la mort, analyse Michel Michaud-Nérard, directeur des services funéraires de la Ville de Paris. Et après on le laisserait pourrir entre 4 planches ? ». « Le feu a un côté aseptisant. C'est une façon de nier le cadavre et de liquider l'imaginaire de la décomposition, confirme l'anthropologue et professeur de l'université Paris-Descartes Jean-Didier Urbain. Ses progrès vont de pair avec le déni de la mort et de sa réalité biologique. ». Alors qu'elle est constamment présente sur les écrans, la mort réelle est de moins en moins tangible : les corps sont plus rarement exposés, le deuil n'est pas porté, le langage est euphémisé (on parle de départ, de disparition, etc.). Les partisans de la crémation affirment ne pas vouloir peser sur les vivants. « Les gens vivent de plus en plus longtemps, mais pas en bonne santé, decode M. Michaud-Nérard. Ils ont l'impression d'être une charge et ne veulent plus l'être après leur mort. » L'argument écologique est aussi avancé par les partisans de la crémation — de façon paradoxale, car le fait de brûler des corps dégage des substances toxiques, à tel point qu'il faut équiper les crématoriums de filtres. L'éclatement contemporain des familles entre également en compte. « Nous ne sommes plus dans la France des villages, où tous les morts de la famille étaient au même cimetière juste à côté », constate Patrick Baudry, professeur de sociologie à l'université Bordeaux-Montaigne. Comment entretenir une tombe à Strasbourg quand on vit à Bordeaux ?

Pour le philosophe et vice-président du Comité national d'éthique du funéraire Damien Le Guay, cet essor témoigne plus profondément de « l'hyperindividualisme » contemporain.

*« Les obsèques avaient pour fonction d'acquitter une dette symbolique envers ceux qui ne sont plus là, explique-t-il. Elles permettaient de s'inscrire dans une lignée. Cette idée tend à disparaître. Les gens se sentent moins redevables envers les générations précédentes et moins responsables de la transmission aux futures. Ils se sentent responsables d'eux seuls et déliés de toute continuité. »*

Une évolution renforce cette analyse : l'idée que chacun doit prendre en charge ses propres obsèques progresse. Ainsi 44 % des sondés d'Ipsos jugent que c'est au futur défunt de payer le coût des funérailles, contre 35 % qui pensent que la famille doit le faire. Sur ce chiffre, quelque 31 % souhaitent prévoir leur financement et leur déroulement détaillé, 33 % juste leur financement et 8 % leur déroulement seul. Une évolution qui peut poser problème. Les funérailles servent avant tout aux vivants à surmonter le deuil et les volontés du mort ne correspondent pas forcément à celles des proches. Or la crémation reste une violence symbolique importante. Elle est d'ailleurs moins souvent choisie quand les morts sont des enfants (autour de 30 %, contre 48 % de crémations en moyenne selon une étude portant sur plus de 3 000 obsèques à Paris).

« Dans la crémation, il y a un raccourcissement du temps, explique Marie-Françoise Bacqué, psychologue et présidente de la Société de thanalogie (qui rassemble les chercheurs spécialisés). Passer d'une personne à 2 litres de cendres en quelques heures, c'est difficile à supporter. Autrefois, on avait quelque chose de progressif. » « La décrépitude du mort et le processus de deuil s'accompagnaient », complète M. Le Guay. L'essor de la crémation a pendant un temps posé la question du statut des cendres, qui pouvaient être ramenées au domicile, au risque d'anéantir la séparation entre vivants et morts marquée par la sépulture et le cimetière et indispensable au deuil. Désormais, la conservation à domicile est interdite et la dispersion réglementée. Signe que le besoin de localisation des morts reste important, les cendres commencent à emprunter le même devenir que les corps.

Selon une étude réalisée au crématorium de Champigny-sur-Marne en 2013, 35 % des cendres étaient inhumées (en caveau ou columbarium), contre 16 % dispersées au jardin du souvenir et 22 % ailleurs.

La question de la célébration des funérailles se pose désormais. « La pauvreté cérémonielle de certaines est sidérante », affirme M. Le Guay. Le sujet est encore plus vaste. Que faire quand le rite n'est pas pris en charge par l'Église ? Le besoin de cérémonie reste très fort chez les Français (75 % en souhaitent pour eux-mêmes et 77 % pour leurs proches). Selon les observateurs, des progrès

importants ont été effectués par les entreprises de pompes funèbres lors des crémations. Mais les lieux restent impersonnels et l'organisation dépend beaucoup de l'implication de la famille. « *Il n'est pas facile d'inventer des rites* », souligne M. Urbain.

« *Une société doit se préoccuper des rites funéraires car ils ont un effet sur la santé psychique*, prévient M. Baudry. *Une cérémonie bâclée peut être la source de deuils compliqués.* » Selon lui, les collectivités locales sont les principales concernées, mais pas seulement : « *Les architectes, les paysagistes, les artistes devraient aussi être impliqués* ». M. Le Guay en appelle aux élus de la nation, non pour légiférer mais établir une charte éthique. « *Le sujet concerne 500 000 personnes par an et 3 millions d'endeuillés, lance-t-il, c'est trop important pour être abandonné aux opérateurs funéraires et au libre jeu du marché.* »

Gaëlle Dupont, *Le Monde*, 2-3-4 novembre 2013

**\* QUESTION 1**

**Vous dégagerez les 4 idées majeures développées dans cet article de presse. Vous préciserez quelle question essentielle cette réflexion nous amène à poser.**

**\* QUESTION 2**

**Vous appellerez l'étymologie du terme « anthropologique » puis vous explicitez le passage en caractères gras en vous appuyant sur le texte.**

**\* QUESTION 3**

**Dans un développement structuré, vous évoquerez la fonction des rites funéraires, leur évolution et vous donnerez votre point de vue sur le choix ou non de la crémation.**